

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS  
OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2016-2017 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 21 novembre 2016 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents	Fonction	Présence	Absence
Michel Rocheleau	Président	X	
Nicolas Brosseau	Vice-prés. et subst. com. par.	X	
Yasmina Tahî	Secrétaire	X	
Johanne Daudier	Secrétaire	X	
Ida Francoeur	Rep. comité de parents	X	
Annie Clermont	Membre	X	
Sylvain Lemieux	Membre	X	
Stéphane Ricci	Membre	X	
Rachid Hacherouf	Membre	X	
Jean-Philippe Jung	Membre	X	
Brigitte Archambault	Membre	X	
Stéphanie Salvetat	Membre	X	
Stéphane Bouthillier	Membre		X
Annie Plouffe	Membre	X	
Philippe Duhaime	Membre	X	
Isabel Da Cruz	Membre	X	
Carolyn Roy-Mladenovic	Membre		X
Yanick Cyr	Membre	X	
<b>Représentants de la communauté</b>			
Alain Deschênes	Directeur général ISEHMG	X	
À combler	À combler		
<b>Représentant des directions d'école</b>			
Annie Gaudreau	Directrice école	X	
<b>Représentante des enseignants</b>			
À combler	Enseignante secondaire		
Julie Rivard	Enseignante primaire	X	
<b>Représentante des professionnels</b>			
Marie-Claude Michaud	Psychologue	X	
<b>Représentante du personnel de soutien</b>			
Nathalie Archambault	Techn. Éduc. spéc.	X	
<b>Services des ressources éducatives</b>			
Marie France Martinoli	Directrice adjointe SRÉ	X	

1. Constatation du quorum à 19h15

2. Ouverture de l'assemblée

Madame Marie-France Martinoli souhaite la bienvenue aux membres du comité.

3. Présentation des membres

Un tour de table est réalisé afin de présenter les membres du comité.

4. Adoption de l'ordre du jour

Madame Ida Francoeur propose, secondée par madame Johanne Daudier.

5. Nomination à la présidence du comité et à la vice-présidence

Monsieur Michel Rocheleau présente les fonctions du président du comité EHDAA.

Monsieur Nicolas Brosseau propose monsieur Rocheleau au poste de président.

Madame Francoeur se propose, puis se désiste.

Monsieur Rocheleau est nommé par acclamation.

Monsieur Brosseau et madame Francoeur parlent de leurs réalisations et de leur intérêt à occuper le poste de vice-présidence du comité EHDAA.

Après deux tours de scrutins, le premier ayant créé une égalité, c'est monsieur Brosseau qui est élu.

6. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Johanne Daudier et madame Yasmina Tahy poursuivent le mandat de secrétariat.

7. Parole au public

Comme aucun public n'est présent, nous passons au prochain point.

8. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2016

L'adoption du procès-verbal du 12 septembre 2016 est proposée par madame Annie Clermont qui est secondée par monsieur Sylvain Lemieux.

9. Règles de régie interne

Madame Martinoli survole le document avec les membres du comité et répond aux questions.

Un amendement est apporté sur les vacances de poste des membres du comité.

Il est du devoir de chacun de signaler sa présence ou son absence lors de toutes les réunions en évoquant, le cas échéant, la raison de l'absence.

Monsieur Rocheleau mentionne que, suite à 2 absences, le membre recevra une communication du président afin de connaître ses intentions de poursuivre au sein du comité.

Plusieurs questions sont posées à ce sujet et des précisions sont apportées par monsieur Rocheleau et par madame Martinoli.

10. Nomination du comité exécutif

Monsieur Rocheleau explique le rôle du comité exécutif et son implication.

Madame Martinoli explique que le comité exécutif n'est pas obligatoire contrairement au comité de parents.

Le comité actuel propose de ne pas en avoir.

Monsieur Rocheleau invite les membres du comité à acheminer les points à discuter directement à lui ou à madame Martinoli, sinon en séance tenante où ils apparaitront dans le varia.

11. Pause

12. Formulaire de conflits d'intérêt

Madame Martinoli distribue des copies du formulaire de conflits d'intérêt que chacun des membres doit remplir.

13. Budget du comité

Madame Martinoli donne le montant initial du budget qui est de 4 284 \$.

Elle dit que 30\$ ont déjà été dépensés pour les jus et l'eau de l'assemblée générale.

Elle mentionne que 100\$ seront réservés pour chacune des réunions pour l'écriture du procès-verbal et qu'il y a possibilité d'envoyer des membres aux conférences de l'institut des troubles d'apprentissage.

À la prochaine rencontre, la décision sera prise au regard des critères qui seront retenus pour la répartition du budget restant.

14. Calendrier des rencontres

Il a été convenu que les réunions du comité ne peuvent être tenues en même temps que celles du comité de parents, ni les mardis.

Donc, voici les dates qui ont été retenues :

Lundi, le 19 décembre 2016

Mercredi, le 26 avril 2017

Lundi, le 23 janvier 2017

Mercredi, le 24 mai 2017

Mercredi, le 22 février 2017

Lundi, le 19 juin 2017

Lundi, le 27 mars 2017

Lundi, le 11 septembre 2017

15. Calendrier provisoire de présentation de dossiers

Le document Projet de proposition de calendrier est distribué par Madame Martinoli. Le cheminement scolaire d'un élève au secondaire pourrait être ajouté aux thèmes déjà inscrits.

16. Parole au commissaire-parent EHDAA

Monsieur Rocheleau parle de l'adoption des états financiers (décision de construction des nouvelles écoles et leur vocation future), du mémoire du Conseil des commissaires sur la réussite éducative et de la vaste consultation faite par le ministre à travers le Québec.

17. Parole au représentant du comité de parents

Madame Francoeur glisse un mot sur l'agrandissement de l'école St-Romain mais ne peut pas trop en parler pour l'instant.

Elle partage des informations relatives aux secteurs en surpopulation.

Elle parle également des ambassadeurs culturels qui sont présents dans chaque école.

Madame Annie Gaudreau apporte des précisions sur le rôle des ambassadeurs (défini par chacune des écoles).

Madame Francoeur parle d'une page Facebook qui sera créée par le comité de parents.

Une demande sera faite à la Commission scolaire afin d'adopter une politique sur les transgenres.

18. Parole au représentant FCPQ

Madame Francoeur mentionne que les membres du conseil général se rencontreront en fin de semaine pour la politique sur la réussite éducative.

19. Parole aux membres

Monsieur Brosseau fera parvenir un lien contenant beaucoup d'informations recueillies à l'ITA.

Monsieur Stéphane Ricci partage l'initiative vue au téléjournal concernant les tablettes dans les classes.

Madame Daudier se demande pourquoi les élèves en classe spécialisée ne reçoivent pas d'invitation pour la journée portes ouvertes des écoles secondaires. Madame Martinoli lui mentionne que les élèves en classe spécialisée sont dirigés, si le classement demeure le même, vers les écoles secondaires qui offrent le service lors du passage au secondaire.

Madame Archambault s'interroge sur la place du comité CSEHDAA dans les consultations au regard des projets éducatifs des écoles de la CSMV. Madame Martinoli mentionne que le projet éducatif appartient à l'école avec la participation de l'équipe-école et de sa communauté. Il doit être adopté par le Conseil d'établissement.

En ce qui concerne le mémoire sur le transport que le CCSEHDAA a fait l'année dernière, une rencontre aura lieu en décembre et un retour sera fait à la prochaine rencontre.

20. Varia

21. Levée de l'assemblée

Proposée à 22h28 par madame Nathalie Archambault et secondée par madame Annie Clermont.

Rédigé par Johanne Daudier